RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015
AMNESTY INTERNATIONAL LUXEMBOURG

ÉDITO

Notre année 2015 a démarré sur un gros coup de colère suite à la flagellation publique de Raif Badawi, ce jeune blogueur saoudien condamné à 1.000 coups de fouet pour avoir créé un forum en ligne dédié au débat public. Absurde, cruel et dégradant, ce châtiment a déclenché une formidable mobilisation, au Luxembourg et partout dans le monde, avec pour conséquence que Raif n'a plus été flagellé depuis (même s'il est toujours emprisonné).

Notre année 2015 s'est poursuivie avec un nombre record d'événements publics (33, soit 11 de plus qu'en 2014), notamment en réponse à la crise des réfugiés. De nouveau, notre mobilisation ne fut pas vaine car, avec d'autres, Amnesty a joué un rôle-clé dans le processus qui a conduit au lancement en avril 2015 de l'opération européenne de sauvetage en Méditerranée. Même si cette opération a permis de sauver des dizaines de milliers de personnes, la protection des réfugiés demeure une question brûlante qui justifie d'ailleurs le lancement d'une campagne mondiale d'Amnesty dans les tout prochains mois. Au Luxembourg, notre mobilisation a notamment permis qu'Abdou Sané, un de nos meilleurs recruteurs, enfermé « par erreur » au Centre de rétention du Findel, soit libéré après la mobilisation de plusieurs milliers de personnes.

Cette année très intense a également vu une forte augmentation de votre mobilisation (13.244 signatures collectées, soit 4.079 de plus qu'en 2014) et des participants à nos actions (3.260, soit 1.700 de plus). Grâce à vous, nous avons pu enregistrer 45 bonnes nouvelles pour plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Notre année 2015 s'est terminée sur ces quelques mots d'Ensaf Haidar, l'épouse de Raif Badawi qui, lors de son passage à Luxembourg en décembre, nous disait : « Grâce à vous, Raif sait qu'il n'est pas tout seul. Chaque personne qui demande sa libération l'aide psychologiquement. Je voudrais remercier les activistes d'Amnesty International Luxembourg. J'espère qu'ils ne perdront pas espoir et continueront à se mobiliser afin que leurs voix portent toujours plus loin, jusqu'à la libération de Raif. »

Stan Brabant, Directeur

Un mouvement mondial et indépendant pour les droits humains

Pour un monde plus juste

◊ **Promouvoir** les droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, indivisibles et universels, énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.
◊ **Prévenir et faire cesser** les graves atteintes à l'ensemble des droits humains.
◊ **Défendre** les victimes de ces violations et exiger réparation.

Le pouvoir de l'indépendance

◊ **Solidarité** : les actions et les campagnes d'Amnesty International reposent sur l'engagement militant de femmes et hommes de tous horizons et de tous pays
◊ **Impartialité** : pour chacune de ses actions, Amnesty International se réfère principalement au droit international en vigueur.
◊ **Indépendance** : Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Son financement repose donc essentiellement sur le soutien financier de ses donateurs et de ses membres.

De la recherche à l'action

◊ **Enquêter** sur les violations des droits humains.
◊ **Alerter** les médias et l'opinion publique par la publication régulière de communiqués et de rapports. En février, le rapport annuel établit le bilan des violations pays par pays.
◊ **Agir** par des **actions de pression** auprès des autorités et des décideurs, par **la mobilisation de réseaux militants** (signatures de pétitions ou lettres de pression, manifestations, débats publics ou éducation aux droits humains) et par **la sensibilisation du public.**

+ de 7 millions
de membres et de sympathisants dans 150 pays du monde

+ de 3500 donateurs
actifs et 1037 membres au Luxembourg

13244 signatures et
2807 lettres collectées au Luxembourg en 2015

GRÂCE À VOUS

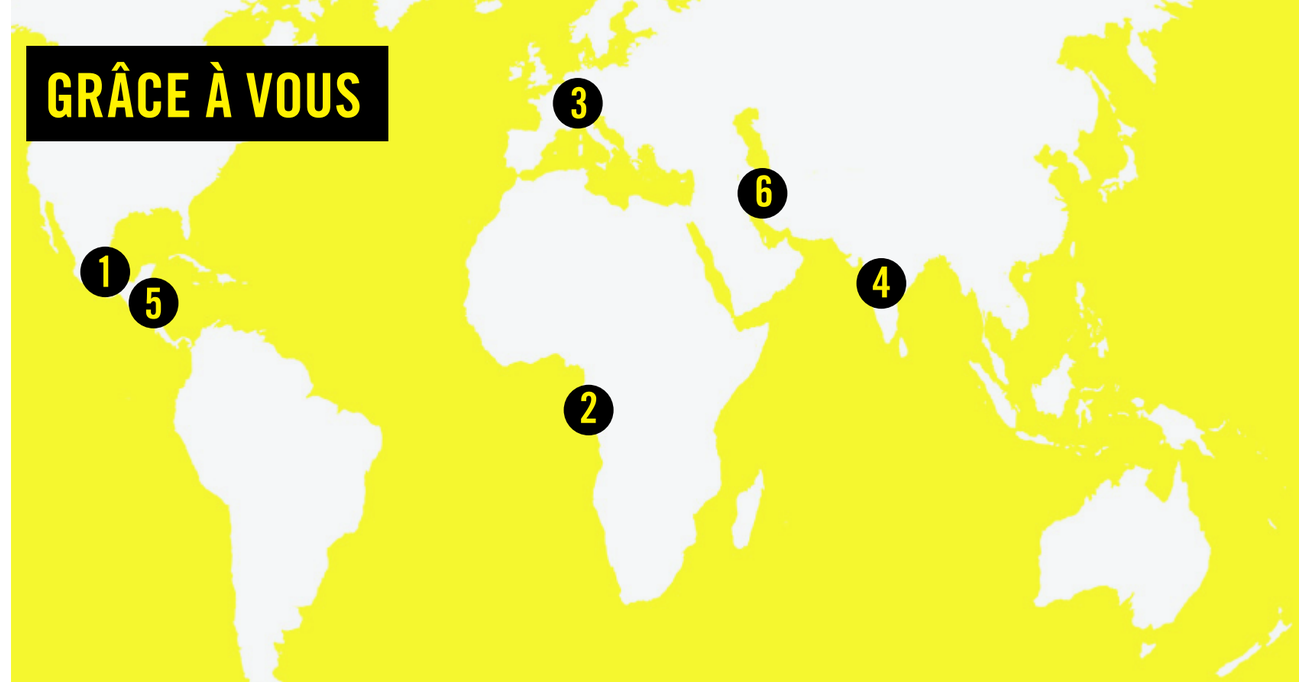

En 2015, vous avez contribué à faire libérer et à sauver la vie d'au moins 43 personnes dans le monde entier. Voici quelques victoires qui n'ont été possibles que grâce à vous. Un grand merci à toutes et à tous!

1 MEXIQUE: CLAUDIA MEDINA

Claudia Medina, une maman mexicaine, avait été enlevée par des militaires de la marine mexicaine en août 2012. Torturée puis contrainte de signer une fausse déclaration, elle avait été emprisonnée.

Au Luxembourg, environ 600 personnes avaient signé la pétition demandant justice pour Claudia Medina et lui avaient adressé des cartes de solidarité. Grâce à une forte mobilisation internationale des sympathisants d'Amnesty International, en février 2015, toutes les charges retenues contre elle ont finalement été abandonnées. En octobre 2015, Claudia Medina est venue au Luxembourg pour rencontrer et remercier les sympathisants qui ont agi pour elle.

2 NIGÉRIA: MOSES AKATUGBA

Moses Akatugba a été gracié le 28 mai, après avoir passé près de 10 ans en prison. Arrêté au Nigeria quand il avait tout juste 16 ans, il a été torturé, puis condamné à mort pour un crime qu'il nie avoir commis. Moses a remercié les 800 000 personnes de 118 pays (dont le Luxembourg) qui l'ont soutenu par leurs lettres, tweets, messages et signatures.

3 LUXEMBOURG: ABDOU SANÉ

Plus de 1000 personnes au Luxembourg se sont mobilisées contre l'expulsion d'Abdou Sané, citoyen sénégalais vivant au Luxembourg et ancien employé d'AIL. En effet, son histoire avait suscité beaucoup d'émotion: enseignant engagé auprès de multiples associations, Abdou avait mis ses compétences au service de notre société et au service de l'éducation. Peu après le lancement d'une pétition, Abdou a été libéré du centre de rétention sans être expulsé.

4 INDE: LES SŒURS DALITS

En Inde, le frère de deux sœurs dalits s'était enfui avec une femme mariée d'une caste supérieure. Comme punition pour ses actions, le conseil de village avait ordonné que ses deux sœurs, âgées de 23 ans et 15 ans, soient violées et exhibées nues avec le visage noirci. Au Luxembourg, vous avez été plus de 600 à vous mobiliser pour les deux sœurs dalits. La Cour suprême indienne a fini par ordonner à la police de Delhi de fournir une protection à toute la famille.

5 SALVADOR: GUADELUPE

En janvier 2015, le Salvador a accordé la grâce à Guadalupe, une jeune femme qui avait été condamnée à 30 ans de prison pour avoir fait une fausse couche.

6 IRAN: SAMAN NASEEM

Saman Naseem avait 17 ans quand il a été arrêté, torturé et forcé à faire des «aveux » sur la base desquels il a été condamné à mort. Grâce à une énorme mobilisation internationale, nous avons réussi à arrêter son exécution en 2015. Il bénéficiera également d'un nouveau procès.

Défendre les migrants

Amnesty Luxembourg a participé aux manifestations en solidarité avec les victimes des naufrages en Méditerranée.

Plus de 1.900 signatures et lettres collectées par AIL en faveur d'une meilleure protection pour les réfugiés et migrants.

8 actions pour défendre les droits des réfugiés et migrants au Luxembourg et dans le monde.

Plus de 3700 réfugiés et migrants ont perdu la vie en Méditerranée en 2015 en tentant de rejoindre les côtes européennes.

Quand 1.200 réfugiés et migrants sont morts noyés en avril 2015, lors de deux naufrages, plusieurs centaines de milliers de personnes se sont mobilisées pour protester en Europe. Les responsables politiques européens ont enfin reconnu que la Méditerranée était en train de se transformer en cimetière.

NOUVELLES MESURES POUR METTRE FIN AUX TRAGÉDIES EN MÉDITERRANNÉE

Ces nouvelles tragédies, par leur ampleur et leur caractère effroyable, ont suscité des réactions d'indignation sans précédent.

Dans toute l'Europe, des militants sont descendus dans la rue, sur les places et les plages, pour protester et organiser des cérémonies du souvenir.

Le nombre de signataires de la pétition d'Amnesty International destinée aux dirigeants de l'Union européenne a vite doublé, atteignant près d'un demi-million de signatures en juillet. Notre message était clair: l'Europe doit faire face à la crise humanitaire qui se déroule à ses portes.

Pris sous les feux des médias du monde entier, premiers ministres et chefs d'Etat se sont enfin décidés à rechercher des solutions concrètes. Un sommet extraordinaire a été convoqué dans les jours qui ont suivi les naufrages, avant la présentation en mai **de nouvelles mesures en matière de migration afin de renforcer les opérations de recherche et sauvetage en mer Méditerranée et Egée.**

Accueillir les réfugiés

Qu'ils fuient un conflit, une persécution, ou qu'ils partent dans l'espoir d'un avenir meilleur, les réfugiés et les migrants se heurtent au cours de leur exil à de nombreux obstacles. Contre le refoulement aux frontières ou pour le droit d'asile dans un pays d'accueil, Amnesty se bat pour défendre leurs droits.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE #OPEN TO SYRIA

Afin d'aider les réfugiés syriens à reconstruire leur vie dans la paix et la stabilité, Amnesty International a lancé en début d'année la campagne #Open to Syria. Cette campagne visait à **faire pression sur les pays riches, en s'appuyant sur leurs populations, afin qu'ils accueillent un plus grand nombre de réfugiés originaires de Syrie**, en particulier les personnes vulnérables, grâce aux programmes de réinstallation et d'admission humanitaire.

Dans le cadre de cette campagne, la section luxembourgeoise a organisé plusieurs actions de sensibilisation, notamment à l'occasion du Festival des Migrations et de la Journée internationale des Réfugiés. Ainsi, **plus de 600 signatures ont été collectées appelant le gouvernement luxembourgeois à accueillir au moins 600 réfugiés originaires de Syrie**, à travers les programmes de réinstallation et d'admission humanitaire[1]. En 2015, le gouvernement luxembourgeois a réinstallé 46 réfugiés syriens de la Turquie et s'est engagé à réinstaller un autre groupe de 30 personnes.

REGROUPEMENT FAMILIAL REFUSÉ?

AIL et l'Association des travailleurs immigrés (ASTI) ont publié une lettre ouverte conjointe adressée aux autorités luxembourgeoises pour faire part de leurs préoccupations quant aux **conditions trop restrictives s'appliquant au regroupement familial pour les personnes ayant obtenu le statut de réfugié au Luxembourg**. La plupart des réfugiés pensent qu'au moment où ils reçoivent la protection internationale au Luxembourg, ils pourront faire venir leur famille et profiter ensemble de la sécurité accordée. La réalité est toute différente.

Après avoir obtenu le statut, les réfugiés disposent d'**un délai de trois mois** pour bénéficier d'une procédure simplifiée de regroupement familial. Or, selon AIL et ASTI, ce délai est trop court pour que les réfugiés puissent rassembler tous les documents nécessaires pour leur demande de regroupement familial. En effet, beaucoup d'entre eux viennent de pays en guerre où il y a souvent des problèmes pour obtenir des documents administratifs.

Au delà de trois mois, les réfugiés politiques tombent sous le régime «normal» des demandes de regroupement familial d'un ressortissant de pays tiers. Ainsi, ils devront fournir les 12 dernières fiches de salaire et une preuve de logement...ce qui rapporte automatiquement la possibilité d'introduire une demande de regroupement familial d'un an.

Les deux associations poursuivent les échanges avec les autorités luxembourgeoises sur cette question afin de modifier cette politique jugée trop restrictive.

PARTICIPATION AU COLLECTIF RÉFUGIÉS

1 Coordonnée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la réinstallation est utilisée lorsque les réfugiés ne peuvent ou ne veulent pas être rapatriés (parce qu'ils continueraient à être persécutés) et qu'ils n'ont aucune perspective d'intégration durable dans le pays de premier accueil.

DANS LE MONDE

86 % des réfugiés dans le monde se trouvent dans **des pays en développement**.

En juin 2015, le HCR a estimé que près de **1 153 300** réfugiés avaient besoin d'une place pour la réinstallation dans le monde.

AU LUXEMBOURG

En 2015, **200 personnes** ont reçu le statut de réfugié au Luxembourg dont 79 Syriens et 15 Irakiens.

En début 2015, le Collectif Réfugiés (LFR) a rédigé un avis sur deux projets de loi qui constituaient la transposition dans le droit luxembourgeois du paquet asile de l'Union européenne. AIL s'est occupée de la rédaction de commentaires sur la directive « qualification », qui définit les conditions de recevabilité d'une demande d'asile.

Dans ce cadre, des rencontres ont été organisées avec le Ministère de la Famiille et de l'Intégration et avec la Direction de l'Immigration. Le LFR a également présenté son avis à la Chambre des députés le 2 octobre, en présence de plusieurs commissions parlementaires.

Les points préoccupants des deux textes portaient principalement sur la complication de la procédure de demande d'asile, l'absence d'alternatives humaines à la rétention, la détection des signes de vulnérabilité, les examens de santé, et la possibilité d'occuper un emploi durant la procédure de demande d'asile.

GRAVES VIOLATIONS DU DROIT D'ASILE PAR LA HONGRIE

En 2015, la Hongrie a introduit de nouvelles mesures draconiennes pour contrôler ses frontières (restriction de l'accès au territoire et aux procédures d'asile, criminalisation des réfugiés et des demandeurs d'asile qui entrent clandestinement dans le pays). Ces mesures ont porté atteinte de manière répétée au droit international relatif aux droits humains.

À l'occasion de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, AIL avait invité au mois d'octobre la directrice d'Amnesty International Hongrie, Orsolya Jeney, afin de sensibiliser le public et les autorités luxembourgeois sur les violations des droits des réfugiés par la Hongrie.

Ainsi, nous avons demandé au Luxembourg et aux autres États membres de l'UE de prévenir de nouvelles atteintes aux droits humains en Hongrie, en activant le mécanisme préventif prévu par l'article 7(1) du Traité de l'Union européenne. Ce mécanisme permet au Conseil européen d'envoyer un avertissement aux États membres où il existe «un risque clair de violation grave» de l'état de droit et des droits humains.

Deux mois après la visite de notre collègue hongroise, la Commission européenne a lancé une procédure d'infraction contre la Hongrie concernant ses lois relatives à l'asile. Il s'agit d'une mesure importante en vue de garantir le respect de la législation de l'UE par ce pays et de rétablir le droit des demandeurs d'asile à une procédure équitable et efficace de détermination de leur statut.

Défendre la liberté d'expression & les libertés publiques

Liberté d'expression, de rassemblement, d'association, et droit à la vie privée : ces libertés publiques fondamentales, tout le monde y a droit, partout...en théorie. En pratique, les entorses sont nombreuses, et AI agit autant pour donner de la voix à ceux que l'on cherche à faire taire, que pour défendre les espaces de liberté collectifs.

MOBILISATION POUR RAIF BADAWI ET LES PRISONNIERS D'OPINION EN ARABIE SAOUDITE

L'année 2015 a été marquée par une forte mobilisation pour **les prisonniers d'opinion en Arabie saoudite**, dont le cas le plus éblématique était sans doute celui de **Raif Badawi**, blogueur saoudien condamné à 10 ans de prison et 1.000 coups de fouet pour avoir créé un forum en ligne destiné au débat public. Le 9 janvier 2015 il a reçu les premiers...et derniers 50 coups de fouet : grâce à la mobilisation de plus d'un million de personnes du monde entier, il n'a plus jamais été fouetté.

L'histoire de Raif Badawi n'est pas un cas isolé. **L'Arabie saoudite est l'un des pays qui connaît les plus graves atteintes des droits humains contre la liberté d'expression**. Ne tolérant aucune critique, l'État prend des mesures répressives contre les personnes qui ont une opinion différente, notamment les blogueurs, les militants politiques et les défenseurs des droits humains. De nombreux prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, sont derrière les barreaux à la suite de procès inéquitables.

Au cours de l'année 2015, la section luxembourgeoise a également lancé des pétitions demandant la libération de **Waleed Abu al-Khair**, éminent défenseur des droits humains et avocat de Raif Badawi, ou encore celle des **membres d'ACPRA**, une ONG indépendante qui défend les droits humains en Arabie Saoudite.

Un des moments les plus forts de l'année 2015 était la visite d'**Ensaf Haidar, épouse de Raif Badawi, au Luxembourg** à l'occasion de la remise du prix Sakharov à son mari. Lors de sa visite, Ensaf a rencontré le couple grand-ducal et le président de la Chambre des députés, Mars di Bartolomeo, qui s'est engagé à demander la libération de Raif aux autorités saoudiennes. Ensaf a également tenu à remercier tous les sympathisants d'Amnesty International qui se sont mobilisés pour Raif et qui continuent à agir en faveur du droit à la liberté d'expression en Arabie saoudite. Actuellement, Raif Badawi se trouve toujours en prison. Quant à Ensaf, elle habite au Canada avec ses trois enfants et milite sans relâche pour la liberté de son mari. Amnesty International continue à demander aux autorités saoudiennes de libérer immédiatement Raif Badawi ainsi que tous les autres prisonniers d'opinion.

Action de solidarité avec les prisonniers d'opinion en Arabie saoudite.

Action devant l'Ambassade de Russie au Luxembourg en soutien à l'ONG russe Memorial

En 2015, La liberté d'expression et la liberté de la presse continuaient d'être soumises à des restrictions dans **au moins 2/3 des pays du monde.**

Selon Reporters Sans Frontières, **65 journalistes** ont été tués dans le monde en 2015 en raison de leur profession.

En décembre 2015, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté **une résolution sur les défenseurs des droits humains,** avec le soutien de plus de 190 organisations non gouvernementales, dont Amnesty International. Cette résolution demande à ce que les responsables d'attaques contre les défenseurs des droits humains aient à rendre des comptes. Elle engage également les États à libérer celles et ceux qui sont détenus pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression.

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DE PLUS EN PLUS MENACÉE EN RUSSIE

De sévères restrictions ont pesé sur les libertés d'expression et de réunion pacifique en Russie en 2015. **Les ONG ont fait l'objet de nouveaux actes de harcèlement et de représailles** au titre de la loi sur les «agents étrangers», tandis que leur financement par des fonds venant d'autres pays a été davantage restreint par une nouvelle loi interdisant les organisations « indésirables ». Les arrestations et les poursuites se sont multipliées à l'encontre de ceux et celles qui critiquaient la politique du gouvernement.

Face à cette situation inquiétante, **AIL a conduit plusieurs actions en faveur des défenseurs des droits humains en Russie**.

Ainsi, le 27 novembre, la section a organisé une manifestation devant l'ambassade de Russie pour exprimer son indignation face au risque de fermeture imminente du **Centre pour les droits humains « Memorial »**. La fermeture de la célèbre organisation de défense des droits humains aurait été une immense perte pour la société civile russe et un nouveau coup porté à la liberté d'expression, de plus en plus mise en péril depuis le retour de Vladimir Poutine à la présidence en 2012. Suite à l'action devant l'ambassade russe, nous avons été reçus par l'ambassadeur avec lequel nous avons longuement échangé sur la situation des droits humains en Russie.

TROIS JOURNALISTES D'AL JAZEERA LIBÉRÉS

Mohamed Fahmy et Baher Mohamed, journalistes travaillant pour Al Jazeera, ont été libérés en septembre à la faveur d'une grâce accordée par décret présidentiel à 100 personnes d'Égypte, dont plusieurs militants pacifiques. Ils avaient été arrêtés en 2013 et déclarés coupables, avec leur confrère Peter Greste – relâché un peu plus tôt en 2015 –, d'avoir « diffusé de fausses informations ». Au Luxembourg, vous vous étiez mobilisés pour leur libération par le biais de notre pétition SMS.

L'ATTAQUE CONTRE CHARLIE HEBDO: UNE JOURNÉE NOIRE POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'attentat meurtrier commis le 7 janvier dans les bureaux du journal Charlie Hebdo fut une atteinte effroyable à la liberté d'expression. Afin d'affirmer son soutien aux journalistes et à la liberté de la presse, l'équipe de la section luxembourgeoise a participé à une manifestation de solidarité organisée par le Conseil de la Presse au Luxembourg peu après les attaques. AIL a ensuite mené une campagne de sensibilisation sur le thème de la liberté d'expression dans les établissements scolaires au Luxembourg.

Agir contre la violence liée au genre

Dans le monde entier, des femmes et des hommes sont discriminés, persécutés ou sont arrêtés simplement à cause des choix qu'ils ont faits concernant leur corps et leur vie. Dans le cadre de sa campagne sur la violence liée au genre, la section luxembourgeoise a agi contre les mariages forcés et précoces au Burkina Faso et la violence à l'égard des personnes LGBTI.

MARIAGES FORCÉS ET PRÉCOCES AU BURKINA FASO

Les taux de mariages précoces et forcés au Burkina Faso sont parmi les plus élevés au monde: plus de 50% des filles sont mariées avant d'avoir atteint 18 ans et 10 % environ avant d'avoir 15 ans.

Malgré l'adoption d'une **nouvelle loi en octobre 2015 interdisant les mariages forcés et précoces**, les autorités continuaient de fermer les yeux devant les violations systématiques des droits des jeunes filles burkinabè.

AIL a fait donc campagne pour que les autorités du Burkina offrent une réelle protection aux jeunes filles dans ce pays. Cela passe notamment par la bonne application de la nouvelle loi contre les mariages forcés et précoces.

LES PERSONNES LGBTI EN DANGER EN RUSSIE

En 2015, **les militants LGBTI en Russie étaient confrontés à un environnement extrêmement hostile** et avaient de plus en plus de difficultés à exercer librement leurs droits à la liberté d'expression et de rassemblement.

Dans le cadre du festival Gaymat, la section a donc décider de se mobiliser pour **la journaliste russe Elena Klimova, qui était accusée par les autorités russes de « propagande en faveur de relations sexuelles non conventionnelles entre mineurs »**, parce qu'elle avait créé Deti-404 (Enfants-404) – un groupe de soutien en ligne pour les adolescents et adolescentes lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués.

La loi homophobe au titre de laquelle a été inculpée Elena Klimova a été adoptée par le Parlement russe en juin 2013. Elle dispose que la «propagande en faveur de relations sexuelles non conventionnelles entre mineurs » est une infraction administrative passible d'amendes.

Par la suite, lors d'une **rencontre avec le Premier Ministre Xavier Bettel**, nous avons demandé à ce qu'il interpelle ses homologues russes sur le cas d'Elena Klimova et sur la question de la violence à l'égard des personnes LGBTI en Russie de manière plus générale.

Plus de 14 millions d'adolescentes accouchent chaque année, principalement à la suite d'un viol ou d'une grossesse non désirée.

Dans **10 pays**, l'homosexualité est passible de peine de mort.

Près de 2500 signatures et lettres en faveur des droits des femmes et des personnes LGBTI ont été collectées par AIL en 2015.

8 actions ont été organisées contre la violence liée au genre.

Aminatou Sar

DISCRIMINATION A L'ÉGARD DES FILLES EN AFRIQUE

Dans le cadre de l'année européenne pour le développement, Amnesty International Luxembourg, en collaboration avec le Bureau d'information du Parlement européen au Luxembourg et le Conseil national des femmes du Luxembourg (CNFL), a organisé le 7 mai 2015 la conférence-débat « L'éducation des filles et des femmes : un enjeu essentiel du développement! ».

À cette occasion, **Aminatou Sar, directrice du Programme d'éducation aux droits humains pour Amnesty International à Dakar**, est intervenue sur la question des stéréotypes et des pratiques néfastes qui bloquent l'accès des femmes et des filles à l'éducation en Afrique.

Plus de 200 000 personnes du continent africain ont bénéficié du programme d'éducation aux droits humains dirigé par Aminatou Sar.

"Pour lutter contre les coutumes qui empêchent l'éducation des femmes en Afrique, il est primordial d'impliquer les hommes et les chefs religieux, ainsi que de s'appuyer sur les langues et traditions locales. De cette manière, il est possible d'élever le statut de la femme dans la communauté et la famille, de lutter contre les mariages précoces et forcés, contre les discriminations et les violences de toutes sortes." Aminatou Sar

Lutter contre la torture, la peine de mort et les disparitions forcées

Dans trop de pays, la torture reste très largement utilisée pour arracher des informations, contraindre des suspects à avouer ou réduire des opposants au silence. En 2015, AIL a poursuivi son travail dans le cadre de sa campagne STOP TORTURE en multipliant les actions pour les personnes en danger. Des actions contre les disparitions forcées et la peine de mort ont également été menées.

TORTURE ET DISPARITIONS FORCÉES EN TOUTE IMPUNITÉ AU MEXIQUE

Au cours de l'année 2015, l'impunité est restée la norme pour les violations des droits humains au Mexique, telles que les disparitions forcées, les exécutions extrajudiciaires et la torture. L'inaction du gouvernement mexicain concernant le cas des 43 étudiants de l'État de Guerrero, disparus en septembre 2014, montre qu'au Mexique les victimes de violations des droits humains ont du mal à obtenir justice.

Or, malgré un contexte plutôt sombre, la proposition d'un projet de loi pour lutter contre la torture le 10 décembre 2015 constitue une petite avancée dans un pays où la torture par les forces de l'État est omniprésente.

Au Luxembourg, nous avons continué à agir pour les victimes de violations des droits humains au Mexique en soutenant Yecenia Armenta, une femme torturée pendant 15 heures par la police mexicaine afin qu'elle avoue un crime qu'elle n'a jamais commis et en demandant justice pour les 43 étudiants disparus.

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

La section luxembourgeoise a poursuivi sa campagne en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort. En **2015, trois pays ont aboli la peine de mort en trois mois.** En janvier, Madagascar a aboli la peine capitale pour tous les crimes. Fidji a fait de même en février. Et en mars le Suriname, Etat sud-américain, a également supprimé ce châtiment de sa législation.

En signant des pétitions et en écrivant des lettres, les sympathisants de la section luxembourgeoise ont également contribué **à sauver la vie de cinq condamnés à mort aux Etats-Unis**.

Flashmob en souvenir des 43 étudiants victimes de disparition forcée au Mexique à la Place d'Armes.

6 actions organisées par AIL en 2015 contre la torture, la peine de mort et les disparitions forcées.

1400 signatures et 352 lettres ont été envoyées aux autorités contre la torture la peine de mort et les disparitions forcées.

NIGÉRIA: LA TORTURE ENFIN CRIMINALISÉE

Au Nigéria, l'un des pays prioritaires de notre campagne contre la torture, le Parlement a adopté au mois de juin **un projet de loi sur la prohibition de la torture, ayant pour objectif d'interdire cette pratique et de l'ériger en infraction pénale**. En effet, la torture n'était jusque-là pas considérée comme un crime aux termes du droit nigérian. La nouvelle loi doit maintenant être examinée par le président de la République.

1 634

Au moins 1634 personnes ont été exécutées en 2015 – soit 54% de plus qu'en 2014 (en excluant la Chine).

26 000

Au Mexique, plus de 26 000 personnes ont été portées disparues entre 2006 et 2012.

141

Amnesty a signalé des cas de torture dans au moins les trois quarts des pays du monde, soit 141.

Sensibiliser et mobiliser les jeunes

La tendance est toujours à l'augmentation pour les activités liées à l'éducation aux droits humains (EDH), qui est en train de devenir un véritable pilier du travail de défense des droits humains d'AIL à travers la mobilisation des jeunes. Avec le soutien du Ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE), nous avons abordé avec les jeunes la thématique des droits sexuels et reproductifs dans les pays en développement, mais également la question des droits des réfugiés et des migrants ainsi que le droit à la liberté d'expression.

2.526 jeunes ont été sensibilisés aux droits humains en 2015 dont 1.571 se sont mobilisés pour les défendre.

45 ateliers d'éducations aux droits humains ont été réalisés en 2015 par l'équipe d'AIL.

UNE FORTE DEMANDE DE LA PART DES ENSEIGNANTS

Ce sont **plus d'une centaine d'enseignants issus d'une trentaine d'établissements scolaires** qui ont fait appel à notre offre pédagogique en 2015. Outre l'augmentation des commandes de nos dossiers pédagogiques, il en a été de même pour nos ateliers. Les thèmes les plus sollicités ont souvent été ceux liés à l'actualité tels que la liberté d'expression, suite aux attaques contre Charlie Hebdo, ou encore celui des réfugiés et des migrants en fin d'année. En effet, face aux réactions parfois inquiétantes de leurs élèves, les enseignants ont fait appel à notre équipe pour aborder ces thématiques sur le plan des droits humains avec les jeunes.

LES JEUNES TOUJOURS PLUS ACTIFS

Les jeunes militants engagés dans nos quatre groupes-écoles (Lycée classique de Diekirch, Lycée technique du Centre, École européenne et École internationale) **ont réalisé 15 actions de sensibilisation au cours de l'année 2015, mobilisant à eux seuls 635 jeunes** en faveur des personnes en danger. Parmi leurs activités on compte l'animation d'ateliers sur les réfugiés et sur la liberté d'expression. Ils ont également réalisé une émission de radio pour soutenir les jeunes victimes de violations des droits humains et ont participé à la création d'une exposition sur la situation des droits sexuels et reproductifs dans les pays en développement.

NOUVEAU SUCCÈS POUR LA CAMPAGNE BOUGIES DANS LES ÉCOLES

En 2015, nous avons constaté une fois de plus que **la campagne bougies reste un évènement phare de l'année tant pour les enseignants que pour les jeunes activistes**. Les 13 ateliers réalisés dans tout le pays et les nombreuses activités initiées par les groupes-écoles dans le cadre de la campagne bougies ont permis de collecter 1.388 signatures de pétitions en faveur de jeunes dont les droits sont bafoués. Cet engouement envers la campagne bougies démontre la forte volonté des établissements scolaires de continuer à défendre et promouvoir les droits humains aux côtés d'Amnesty International.

NOUVEAUTÉ: EXPOSITION «LES FILLES DÉFENSEURES DES DROITS HUMAINS»

Créée en 2015, cette exposition est constituée de portraits de lycéennes engagées dans nos groupes-écoles qui expriment leur engagement pour le respect des droits sexuels et reproductifs pour toutes et tous, en demandant notamment l'abolition de la loi relative à l'interdiction totale de l'avortement au Salvador ; des reformes législatives pour une meilleure protection contre les violences sexuelles et une aide efficace aux victimes au Maghreb ; un meilleur accès à la contraception et à de meilleurs soins de santé pour les femmes et les jeunes filles au Burkina Faso.

Défendre les droits humains avec Amnesty

Notre réseau de bénévoles, d'activistes et de sympathisants qui militent pour la défense des droits humains ne cesse d'augmenter chaque année. En 2015, deux nouveaux groupes d'activistes ont été créés au sein de l'organisation, nos actions publiques se sont multipliées et le nombre de personnes qui agissent en ligne a considérablement augmenté.

En 2015, AIL a pu compter sur l'aide de près de 250 bénévoles. C'est grâce à eux qu'on a pu sensibiliser un public plus large : plus de 3.000 personnes ont été touchées directement par nos actions publiques au cours de l'année 2015.

Le Festival des Migrations est le rendez-vous incontournable des bénévoles de la section. De nombreux activistes nous ont donné un coup de main lors de notre stand d'information, qui en 2015 portait sur la campagne #Open to Syria (page 5).

LANCEMENT D'UN HELPDESK RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

Dans le cadre de la crise des réfugiés et suite à une forte demande d'information et de conseil de la part de demandeurs de protection internationale, de réfugiés et de migrants se trouvant au Luxembourg, la section a décidé d'ouvrir un helpdesk «Réfugiés et Migrants».

Dans le cadre de ce service, des bénévoles possédant une expertise dans le domaine de l'immigration répondent aux questions sur le processus d'asile et donnent un appui dans les procédures administratives. Ils peuvent également fournir des contacts pour un appui juridique, social ou autre.

Depuis sa création en octobre 2015 et jusqu'à la fin de l'année, 7 dossiers ont été traités par les bénévoles d'AIL.

NOUVEAU GROUPE TRAVAILLANT SUR L'AMÉRIQUE LATINE

Composé de quatre personnes du Mexique, le groupe pour la défense des droits humains en Amérique latine a commencé depuis début 2015 à s'organiser et à agir au sein d'Amnesty International Luxembourg. La dénonciation de l'impunité au Mexique a été l'une des priorités du groupe en 2015.

L'E-ACTIVISME, UNE NOUVELLE TENDANCE

En 2015, le nombre d'activistes en ligne, à savoir les personnes qui agissent sur notre site internet ou qui diffusent le message d'Amnesty via les réseaux sociaux, a été plus élevé que jamais. Cet énorme engagement de la part de nos sympathisants nous a permis de réagir plus vite dans les situations les plus critiques. Grâce à cette mobilisation en ligne, nous avons pu rassembler des centaines de signatures dans des délais très courts, notamment pour Raif Badawi et pour deux sœurs dalits en Inde menacées de viol. Ainsi, notre action rapide a permis d'empêcher que Raif Badawi soit de nouveau flagellé et de garantir la protection des deux sœurs indiennes.

PLUS D'ACTIONS AVEC LE SOUTIEN DE PLUS DE BÉNÉVOLES

AIL, ensemble avec ses bénévoles et sympathisants, a organisé 33 actions publiques au Luxembourg au cours de l'année 2015, soit 30% de plus qu'en 2014. Afin de sensibiliser le grand public sur les violations des droits humains dans le monde, la section a organisé diverses actions allant de stands d'information jusqu'à des conférences-débats avec la participation de plus d'une centaine de personnes.

Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien de nos bénévoles.

L'ACTIVISME EN 2015

Amnesty Luxembourg a mené 33 actions publiques, soit 30% de plus qu'en 2014. Le nombre de participants à nos actions a doublé.

Deux nouveaux groupes d'activistes qui travaillent pour la défense des droits humains ont été créés. Au total, 13 groupes agissent au sein d'Amnesty Luxembourg.

De plus en plus de sympathisants agissent en ligne. En effet, presque 30% des signatures collectées en 2015 viennent de notre site internet.

Garantir notre indépendance

Notre indépendance et notre liberté de parole sont les piliers de notre action. Pour cela, nous finançons l'essentiel de nos activités grâce à la générosité du grand public et notamment des particuliers. Vos dons, vos cotisations et la vente de bougies constituent nos principales ressources. Sans elles, sans vous, il nous serait impossible d'exister.

Plus de 88% de nos revenus proviennent des fonds collectés auprès des particuliers. Cette ressource constitue une force vitale pour une organisation comme Amnesty.

107 euros par an, c'est ce que donnent nos donateurs en moyenne, soit environ 2 euros par semaine. Cela parait peu, mais sans un grand nombre de ces dons, nous ne pourrions pas mener nos actions en faveur des droits humains.

Comme en 2014, les 3 principaux domaines auxquels nous affectons l'argent que vous nous donnez sont la lutte pour les personnes en danger, la défense de la liberté d'expression et la protection des réfugiés et migrants.

Exception faite du financement du Ministère des Affaires étrangères et européennes dédié uniquement à l'éducation aux droits humains, **il n'existe aucune condition particulière pour l'affectation de vos dons.** Cela nous permet de répondre aux situations d'urgence et de mener des recherches et des actions sur des sujets qui ne bénéficieraient jamais d'autres financements, comme la peine de mort ou la torture.

VOS DONS CONSTITUENT NOS PRINCIPALES RESSOURCES

¼ de nos revenus proviennent des dons ponctuels, soit un peu plus de 100.000 € en 2015. Les dons réguliers représentent quant à eux 38 % de nos recettes !

Les dons, et notamment les dons réguliers, nous permettent d'améliorer notre capacité à planifier nos activités et ainsi à en assurer la pérennité. De plus, ils sont avantageux financièrement car ils nécessitent moins de traitement et nous laissent donc plus de temps pour nous occuper des droits humains.

En 2015, nous avons poursuivi le recrutement de nouveaux membres et donateurs comme nous le faisons depuis 2008, en rue et en porte-à-porte. La quasi-totalité des dons réguliers proviennent de ces campagnes de recrutement qui se poursuivront d'ailleurs en 2016, notamment pendant la campagne bougies.

Vous aussi, devenez donateur régulier et participez concrètement à l'avenir des droits humains au Luxembourg et dans le monde. Vous pouvez mettre en place directement un ordre de virement permanent sur l'un de nos comptes ou compléter et nous renvoyer le bulletin que vous trouverez sur notre site Internet, rubrique « Je fais un don ».

Nos comptes bancaires sont : BCEE LU94 0019 1000 3907 2000 / CCP LU08 1111 0000 3333 0000 / BGL LU56 0030 1292 9427 0000 / BIL LU58 0023 1003 7450 0000

D'où viennent nos recettes en 2015 ?

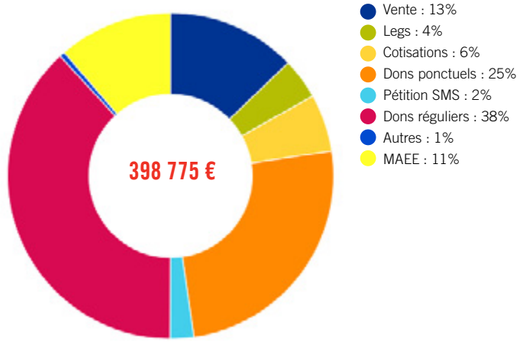

GRÂCE À NOS MEMBRES, NOUS SOMMES LA PLUS GRANDE ORGANISATION MONDIALE DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

Grâce à l'adhésion d'un millier de membres au Luxembourg et plus de sept millions de sympathisants dans le monde, Amnesty International peut se faire entendre des gouvernements et des décideurs qui jamais ne nous écouteraient si nous n'étions pas aussi nombreux.

En 2015, nous avons franchi le cap d'un millier de membres à Luxembourg, et les cotisations ont contribué à notre indépendance financière à hauteur de 5% de nos revenus, soit 22.000 €.

Être membre, c'est participer à l'Assemblée générale, rejoindre un groupe de travail ou encore bénéficier d'événements inédits. Rejoignez-nous en vous inscrivant sur notre site Internet, rubrique « devenez membre ». La cotisation coûte 30€ pour 12 mois, et il existe un tarif réduit de 10€ pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les réfugiés.

VOTRE GSM EST UNE ARME DE LIBÉRATION MASSIVE

La pétition SMS est notre réseau spécial d'action urgente sur GSM. Grâce à ce système à la fois rapide et automatisé, nous pouvons nous mobiliser très vite pour des personnes en danger et ainsi augmenter les chances de les faire libérer ou de les sauver.

Fin 2015, nous avions plus de 600 abonnés au réseau qui ont envoyé plus de 3.800 signatures. La pétition SMS a généré 2 % de nos revenus en 2015, qui sont réinvestis pour lancer d'autres pétitions et pour financer le service.

Pour vous inscrire, envoyez AMNESTY suivi de votre NOM PRENOM au 67777. Ce service coûte 3€ qui sont automatiquement déduits sur votre facture téléphonique par votre opérateur. En répondant « OUI» par SMS aux pétitions que nous vous envoyons deux fois par mois, vous ajoutez votre nom à la liste des signataires.

La pétition SMS ne fonctionne qu'avec les opérateurs luxembourgeois POST, Orange, Tango et Join.

LES BOUGIES SONT NOS PRODUITS SOLIDAIRES QUI SE VENDENT LE MIEUX

En 2015, nous avons vendu un peu plus de 10.000 bougies pour environ 51.000 € de recettes, soit 10.000 € de moins que l'année précédente. Nos vendeurs de bougies bénévoles, un peu moins nombreux que les années précédentes, ont malgré tout contribué à eux-seuls à 80% des bougies vendues ! Nous leur devons un immense merci, ainsi qu'à tous nos autres vendeurs du réseau comme les pharmacies, les bénévoles sur les stands et bien évidemment au Comptoir pharmaceutique luxembourgeois qui a accompli bénévolement et comme toujours un immense travail de logistique durant toute la campagne.

Nous sommes déjà à la recherche de vendeurs de bougies bénévoles et de vos bonnes idées pour faire de notre campagne 2016 un immense succès. N'hésitez pas à vous manifester sur bougies@amnesty.lu !

VILLMOOLS MERCI !

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont partagé avec nous leurs joies et leurs peines.

Un grand merci aux familles et proches de :

M. Fred Putz
Mme. Irène Sondag
Mme. Jacqueline Gillen-Friden
Mme. Cilly Eiffner

Un immense merci et encore toutes nos félicitations à :

M. et Mme Mike et Joana Koedinger pour leur anniversaire
M. Matthew Arndt pour son départ en retraite
Ms. Julien Anen et Nicolas Pépin pour leur mariage
Mme. Grietje Notermmans pour son anniversaire
M. Jacques Asselborn pour son anniversaire

LES MOMENTS FORTS DE VOTRE VIE SOUTIENNENT LES DROITS HUMAINS

À l'occasion d'un anniversaire, d'un mariage, d'une naissance, ou lors de toute circonstance importante, invitez vos familles et vos proches à soutenir l'action d'Amnesty International en votre honneur.

C'est très simple : proposez à vos proches de faire un don sur l'un de nos comptes avec une communication bancaire reprenant l'événement (par ex : Anniversaire Nom Prénom) ou via notre site Internet, rubrique « Je fais un don ». Nous vous enverrons ensuite la liste des personnes qui auront répondu à votre appel.

PRÉSERVER L'AVENIR DES DROITS HUMAINS

Afin de permettre aux générations suivantes de reprendre la flamme des droits humains, vous pouvez inclure Amnesty International Luxembourg dans votre testament en faisant un legs ou une donation. Vous nous offrez ainsi la chance d'agir pour l'avenir des droits humains.

Un immense merci à Mme Rolande Schmit ainsi qu'à Mme Marie-Anne Kohner qui nous ont permis en 2015 de bénéficier des dispositions testamentaires qu'elles avaient pris en faveur d'Amnesty International Luxembourg. Mir wärte si ni vergiessen.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur les legs et les testaments, vous pouvez commander notre brochure spéciale en français ou en allemand directement sur notre site Internet (rubrique « Je fais un don ») ou en complétant et en nous renvoyant le formulaire ci-dessous à l'adresse indiquée sur le bulletin.

DEMANDEZ GRATUITEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION NOTRE BROCHURE LEGS

☐ Je souhaite recevoir la brochure d'Amnesty International Luxembourg en français.

☐ Ich möchte die Broschüre von Amnesty International Luxembourg auf Deutsch erhalten

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

EMAIL : TÉLÉPHONE :

A nous retourner à l'adresse : Amnesty International - 23 rue des Etats-Unis, BP 1914, L-1019 Luxembourg.

La bonne utilisation des fonds

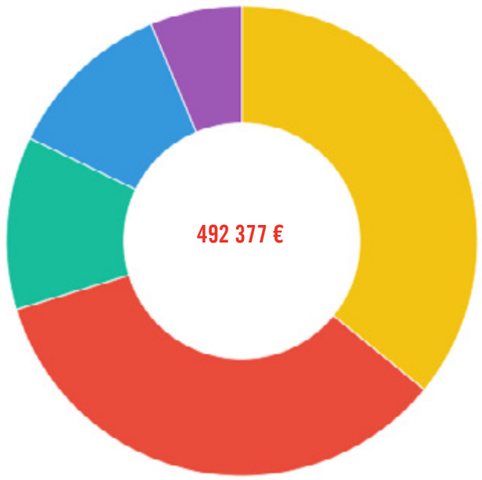

Quelles ont été nos dépenses en 2015 ?

- Campagnes et activisme : 36%
- Croissance : 34%
- Education aux droits humains : 12%
- Contribution au mouvement : 12%
- Fonctionnement : 6%

Entre janvier et décembre 2015, Amnesty International Luxembourg a dépensé 492.377€ pour promouvoir les droits humains. L'augmentation des dépenses par rapport à 2014 s'explique principalement par le renforcement de trois postes : les campagnes et l'activisme, la croissance, ainsi que nos contributions au mouvement international. Par contre, nos frais de fonctionnement ont baissé, et ce malgré une forte augmentation de notre activité.

Plus d'un tiers de nos dépenses sont allées aux campagnes menées au Luxembourg et au renforcement de l'activisme, en progression de presque 15% par rapport à l'année précédente (notamment grâce à la création d'un poste pour soutenir les personnes souhaitant s'engager au sein d'Amnesty suite à une demande de nos membres et sympathisants). Les campagnes et l'activisme se sont centrés autour des thèmes suivants : « Stop torture », « Stop aux violences liées au genre », « personnes en danger », droits humains au Luxembourg, peine de mort, « SOS Europe » (en faveur des réfugiés), justice internationale et Traité sur le commerce des armes.

Un autre tiers de nos dépenses a été consacré à la poursuite de notre croissance, notamment pour recruter de nouveaux membres et donateurs, indispensables à la poursuite de notre travail. Nous avons également renforcé nos relations avec nos membres et donateurs actuels et nous avons renouvelé notre stock de bougies pour la campagne de fin d'année.

11,9% de nos dépenses sont allées à l'éducation aux droits humains, qui a connu un très grand succès et une forte demande par rapport à 2014, en particulier sur les questions liées à la liberté d'expression et à la crise des réfugiés. Après un examen très attentif par le Secrétariat international d'Amnesty destiné à assurer que notre indépendance soit garantie, ces activités ont pu bénéficier d'un co-financement du gouvernement luxembourgeois.

11,5% de nos dépenses sont allées au mouvement international, une augmentation qui s'explique par un legs important reçu en 2013-2014 et ayant affecté le mécanisme de redistribution interne d'Amnesty International.

LA CAMPAGNE BOUGIES : UNE FLAMME QUI BRILLE DEPUIS 31 ANS !

La campagne bougies a fêté ses 30 ans en 2015, c'est l'occasion de revenir sur ses fondements !

Pourquoi la campagne bougies ?
La campagne bougies est une symbolique très forte pour notre mouvement et une source de revenus indispensable pour la section luxembourgeoise. La bougie est le symbole bien connu de notre organisation, depuis que Peter Benenson a allumé la flamme des droits humains en 1961.

Les recettes des ventes de bougies financent directement les actions d'Amnesty International. Elles ont un double impact : **national**, en nous permettant de sensibiliser un maximum de nos concitoyens et de poursuivre notre mission d'éducation aux droits humains auprès des élèves, mais aussi mondial, en finançant le mouvement **international** et les chercheurs qui mènent sur le terrain des enquêtes approfondies sur les violations des droits humains.

Qui est derrière la campagne bougies?
La campagne bougies, c'est avant tout **l'engagement et la mobilisation de centaines de bénévoles au Luxembourg**.

Les bénévoles préparent les boîtes de bougies, sont présents sur les stands, vendent des bougies dans leur entourage et participent aux diverses actions et événements organisés pendant la campagne.

Les livraisons et les retours de bougies sont gérés bénévolement par le Comptoir pharmaceutique luxembourgeois. Lorsqu'un conducteur vous dépose une commande ou qu'on vous appelle pour convenir d'un arrangement, c'est aussi un bénévole que vous avez en face de vous !

Les établissements scolaires comptent parmi les principaux bénébous avec des centaines d'enseignants et d'élèves qui donnent de leur temps et de leur énergie pour vendre des bougies.

Nous recrutons des bénébous et de bonnes idées !

Nous recherchons des bénévoles vendeurs de bougies (bénébous) pour la fin de l'année (novembre et décembre). Vous pouvez vendre des bougies auprès de vos proches, de votre famille, dans votre commune ou sur votre lieu de travail.

C'est **facile** (les bougies sont livrées et reprises sur le lieu de votre choix au Luxembourg), **simple** (vous nous retournez les bougies invendues et vous n'avancez pas d'argent), et **essentiel** pour financer nos activités de défense des droits humains.

Si vous avez des projets ou des envies particulières pour nous soutenir dans la vente de bougies, n'hésitez pas à nous contacter et nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Contactez-nous dès maintenant sur bougies@amnesty.lu !

AGIR AVEC AMNESTY INTERNATIONAL

EN QUELQUES MINUTES

- Cliquez / signez / donnez en ligne
- Signez une pétition
- Devenez membre de l'association
- Abonnez-vous à la newsletter électronique
- Diffusez l'information
- Achetez des produits de soutien

EN QUELQUES HEURES

- Manifestez près de chez vous
- Assistez à des événements soutenus par l'association

EN QUELQUES JOURS

- Agissez au sein d'un groupe de travail
- Devenez bénévole au siège d'AIL
- Transmettez tout ou une partie de votre patrimoine

www.amnesty.lu
23, rue des Etats-Unis, B.P. 1914, L-1019 Luxembourg
Tél.: 48 16 87, Fax: 48 36 80

AMNESTY INTERNATIONAL